



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2023-267

PUBLIÉ LE 12 MAI 2023

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2023-05-12-00002 - Arrêté N° 2023-00515???	Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.???	(1 page)	Page 3
75-2023-05-12-00003 - Arrêté N° 2023-00516???	Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.	(1 page)	Page 5

Préfecture de Police

75-2023-05-12-00002

Arrêté N° 2023-00515

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur aux premiers secours.

Arrêté N° 2023-00515

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

Vu l'annexe 230020 du 20 avril 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 02/05/2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête:

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par la Croix-Rouge Française, à Montrouge (92), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ANSARDI Alexandre (Hauts-de-Seine)	M. COMET Cyril (La Réunion)
M. BEAL Romain (Yvelines)	Mme GUTHMANN Elisabeth (Paris)
M. BELKACEM Lounès (Yvelines)	Mme LEHUEDE Morganne (Yvelines)
Mme BRUDER Camille (Paris)	M. MARLÈRE Guillaume (Gironde)
Mme CHARRUAZ Cynthia (Seine-et-Marne)	M. PEINTRE Hugo (Gironde)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 12 mai 2023

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2023-05-12-00003

Arrêté N° 2023-00516

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2023-00516

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 230021 du 20 avril 2023 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 02/05/2023 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Croix-Rouge Française, à MONTROUGE (92), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. BERTHOU Laurent (Lot-et-Garonne)	Mme MENDY Jeannette (Loire-Atlantique)
Mme BOYER Léonie (Meurthe-et-Moselle)	Mme NAVARRO Christelle (Pyrénées-Atlantiques)
Mme CHAHMI Wassila (Seine-Saint-Denis)	Mme OUCHÈNE Selma (Gard)
Mme ELOMRANI Mariam (Oise)	M. QUANDALLE Philippe (Yonne)
M. GARNIER Jérémy (Yonne)	Mme SCOTTEZ Claire (Hauts-de-Seine)
Mme LEMOINE Audrey (Hauts-de-Seine)	M. TRAN Quang-Dao (Val-d'Oise)
M. LEPLA Léopold (Cher)	-

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 12 mai 2023

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ